

Quart de finale des championnats de France de cross-country

Base de loisirs de la Germanette
Serres (Hautes-Alpes)

Dimanche 28 janvier 2024



½ finale des Championnats de France de cross-country 2022 à Serres (Crédit : GH2A)

Le cross-country revient à la Germanette en 2024 !

Deux ans après l'accueil de la ½ finale des championnats de France, la base de loisirs de la Germanette, située sur la commune de Serres (Hautes-Alpes), accueille de nouveau les amoureuses et amoureux du cross de la ligue d'athlétisme de la Région Sud.

Le quart de finale reprendra le parcours de l'édition précédente, exigeant, mais plébiscité par les athlètes.

Le Gap Hautes-Alpes Athlétisme, le Comité Départemental d'Athlétisme des Hautes-Alpes et la Ligue d'Athlétisme Région Sud portent le quart de finale des championnats de France de cross-country.

L'organisation est appuyée par la Communauté de communes du Sisteronais-Buëch, gestionnaire de la base de loisirs de la Germanette, et soutenue par les clubs associés au Gap Hautes-Alpes Athlétisme.





1/4 DE FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS COUNTRY

HORAIRES ET DISTANCES

Dimanche 28 Janvier 2024

Base de loisirs de la Germanette à SERRES

Organisation : GH2A GAP /LIGUE d'ATHLETISME SUD PACA / COMITE HAUTES-ALPES

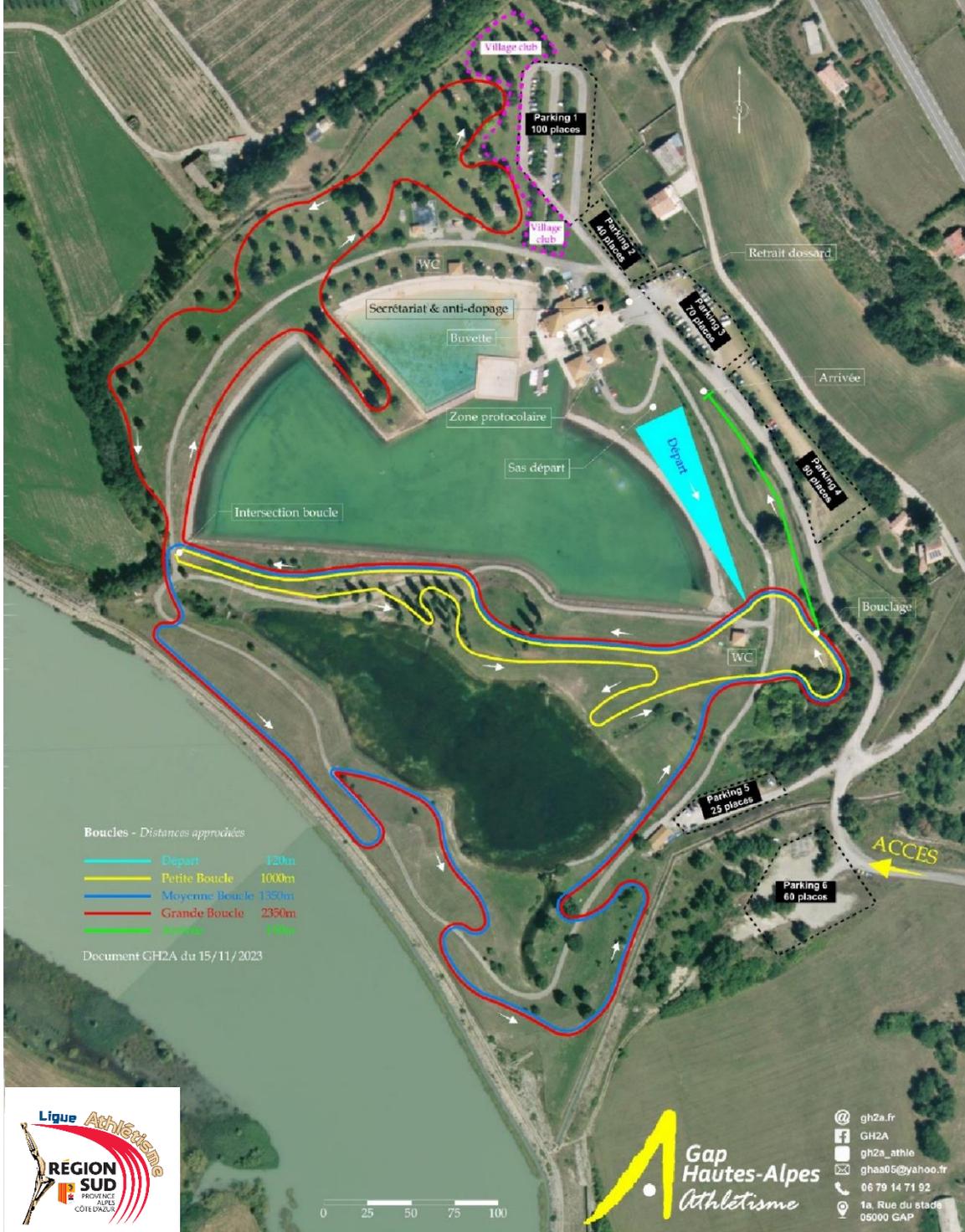
N°COURSE	HORAIRES	CATEGORIES	BOUCLES	DISTANCES
1	10h30	Master Hommes	D + 1P + 2M + 2GB + A	8930m
2	11h25 11h26	Cadets Juniors Filles	D + 1P + 1M + 1GB + A	5095m
3	11h55	Juniors Masculins	D + 1M + 2GB + A	6500m
4	12h30	Benjamines	D + 1P + 1M + A	2690m
5	12h50	Benjamins	D + 1P + 1M + A	2690m
6	13h10	Minimes féminines	D + 1P + 1GB + A	3665m
7	13h35	Cadettes	D + 1M + 1GB + A	4095m
8	14h00	Minimes Masculins	D + 1M + 1GB + A	4095m
9	14h25	Cross court Masculins	D + 1M + 1GB + A	4095m
10	14h45	Cross court Féminins	D + 1M + 1GB + A	4095m
11	15h10	Cross Long Femmes	D + 1P + 1M + 2GB + A	7500m
12	15h50	Cross Long Hommes	D + 1P + 2M + 2GB + A	8930m

LEGENDE :

DEPART	130 m
ARRIVEE	150 m
PETITE BOUCLE	1000 m
MOYENNE BOUCLE	1430 m
GRANDE BOUCLE	2405 m

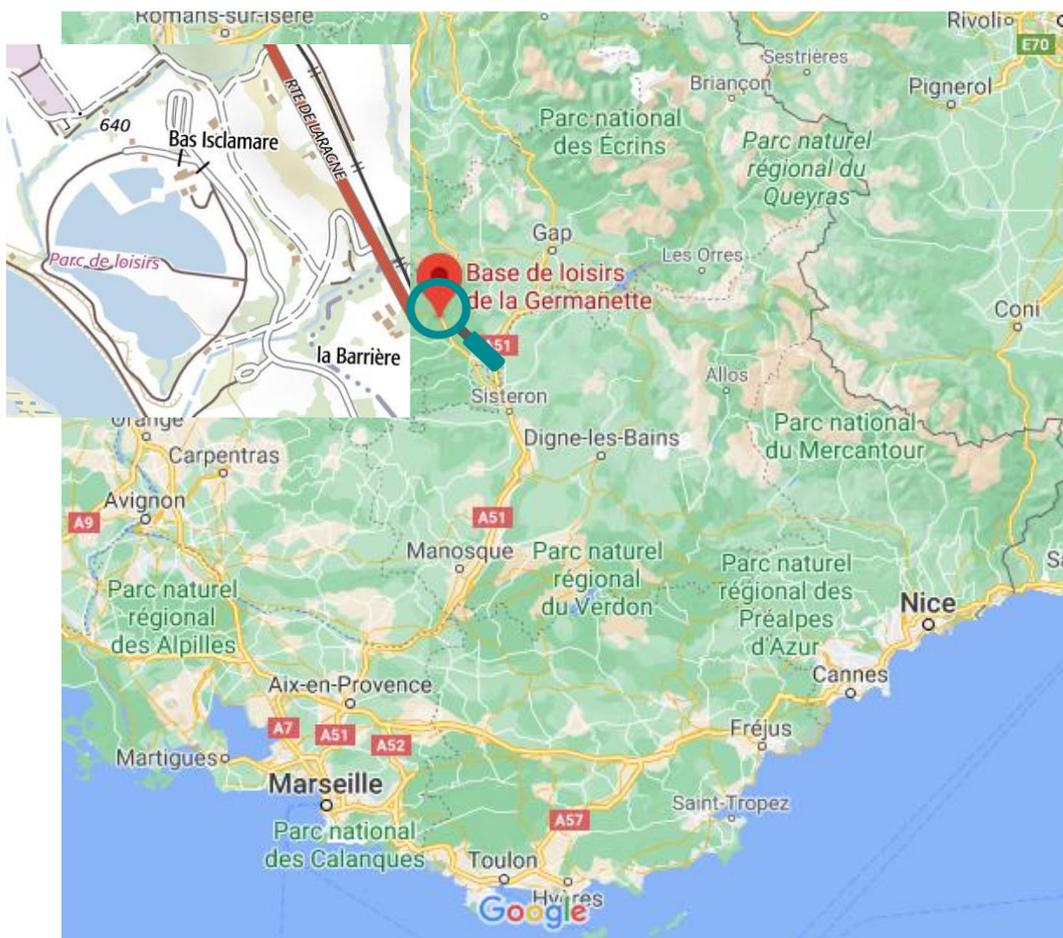
QUART DE FINALE CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2024

SERRES (05) - 28 Janvier 2024



@ gh2a.fr
 GH2A
 gh2a_athle
 ghaa05@yahoo.fr
 06 79 14 71 92
 1a, Rue du stade
 05000 GAP

Accès



Situation de la Base de loisirs de la Germanette, Serres, en région PACA

Distances et durées indicatives vers Serres (Source : Viamichelin)

Villes départ	Distance	Durée
Nice (A51)	255 km	3h40
Marseille (A51)	160 km	1h55
Arles (A51)	205 km	2h10
Toulon (A51)	215 km	2h20
Aix-en-Provence	130 km	1h30
Avignon (A7 / A51)	220 km	2h35
Fréjus (A51)	195 km	3h
Salon-de-Provence (A7 / A51)	165 km	1h50
Orange (via D94 et D994)	110 km	1h55
Briançon (D900)	180 km	3h15

Le site se trouve à **30 km après la sortie d'autoroute de Sisteron-Nord** (sortie 23) soit 30'.

La Germanette se trouve environ **3 km au Sud de la commune de Serres**, à 640m d'altitude.



Dispositif d'accueil des clubs

Un espace pour les tentes de club est prévu à proximité du départ.

Des fléchages seront positionnés sur le site de la Germanette pour préciser le sens de circulation et les points essentiels (stationnement des bus et véhicules, retrait des dossards, départ, zone protocolaire, etc.).

Buvette et restauration

Une buvette sera mise en place sur le site.

Les personnes présentes y trouveront boissons et nourriture.

Hébergement

Possibilité d'appeler directement l'Office de Tourisme Sisteron-Buëch pour les renseignements et la réservation des hébergements, au 04 92 67 00 67.

Contacts

Comité départemental d'athlétisme des Hautes-Alpes par SMS au 06 79 14 71 92.

RESPONSABILITE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

Gestion des déchets

- ✓ Poubelles à double compartiment disposées sur tout le site
- ✓ Strict respect de ne laisser aucun déchet au sol
- ✓ Coopération avec la Communauté de communes du Sisteronnais-Buëch pour le tri et l'acheminement des déchets



Alimentation

- ✓ Fourniture des repas coureurs et jurys au maximum avec des aliments locaux et de saison
- ✓ Dotations des podiums en produits locaux
- ✓ Limitation des emballages individuels



Stationnement

- ✓ Stationnement des véhicules au maximum dans les zones prévues à cet effet afin de respecter le milieu naturel et de sécuriser les personnes présentes sur site



Mise en valeur et respect du territoire

- ✓ Travail de concertation avec les acteurs institutionnels et socio-économiques du territoire, en amont, pendant et en aval de la course, dans le but de dépasser le simple cadre sportif
- ✓ Promotion des commerces, restaurants et hébergeurs locaux
- ✓ Utilisation du site de la Germanette comme catalyseur de flux et mise en valeur de son intérêt touristique



ETHIQUE SPORTIVE & HUMAINE

Règles antidopage

- ✓ Strict respect des règles en matière de contrôle



Respect de l'humain

- ✓ Civisme demandé aux coureurs pendant les courses / pas de gestes anti-sportifs
- ✓ Respect entre les parties prenantes : coureurs, bénévoles, encadrants, organisateurs, jurys, soignants



Préservation de l'intégrité physique

- ✓ Présence médicale pour les coureurs, en adéquation avec les mesures sanitaires imposées

